

L'histoire

Comment votre facture d'eau a payé le rachat d'Universal

Jean-Marie Messier



L'histoire est assez hallucinante et racontée dans plusieurs livres assez ardues sur "les vérités inavouables" de la Compagnie Générale des Eaux. En 1996, Jean-Marie Messier est à la tête d'un groupe endetté, quand il découvre le tas d'or sur lequel sont assis la cinquantaine de ses filiales qui gèrent les réseaux de distributions d'eau et de chauffage urbain en France : les fameuses provisions pour travaux. Prélevées sur les factures d'eau des foyers, elles doivent servir à financer la rénovation des réseaux. Messier fait "remonter" ce trésor dans la maison mère, et à travers un

montage juridique complexe passant par un paradis fiscal, l'Irlande, les transforme en une sorte d'assurance. Ce pactole, estimé par plusieurs sources à 4,5 milliards d'euros, aurait notamment servi à financer le développement du groupe dans la communication et le rachat de l'américain Universal. La CGE est ainsi devenue Vivendi-Universal, puis s'est séparée de sa filiale eau, Veolia. Le groupe n'aurait en tout cas pas l'intention de rembourser la cagnotte, si on en croit l'avocat de Veolia, Me Christophe Bigot, cité par Yvan Stefanovitch, dans *L'empire de l'Eau* : "Les contrats prévoient une obligation de résultat, (...) pas une obligation de travaux. (...) L'argent, en cas de non-utilisation pour des travaux, doit revenir dans les caisses de Veolia."



Peut-on se passer de Veolia ?

La France, patrie du service public, est une exception en matière de distribution de l'eau potable : elle est un des rares pays où la majorité des communes a délégué cette mission à des opérateurs privés. Cela a fait la fortune des "trois sœurs", les trois géants des marchés publics : Bouygues, la Lyonnaise des Eaux (Suez) et la Compagnie Générale des Eaux (Vivendi, Vinci, Veolia, Dalkia...). Mais aujourd'hui, ce modèle est contesté. Beaucoup militent pour un retour aux régies municipales ou communautaires. "En France, elles sont de 20 à 44% moins cher. En plus, ce sont des gestions plus transparentes, car publiques" explique Jean-Louis Linossier. Des élus comme Laurent Fabius ou Henri Emmanuelli militent ouvertement pour cette solution. Et certaines villes, de droite comme de gauche, ont passé le pas, à l'image de Grenoble, Cherbourg ou Bastia. À Lyon, un tel choix impliquerait de casser notre contrat avec Veolia, qui court jusqu'en 2016, au risque de devoir payer des lourdes indemnités. Les Verts et Étienne Tête estiment qu'il faut au moins l'envisager, ne serait-ce que pour être en position de force dans les négociations avec Veolia.

> Réagissez à cet article
rr@lyoncapitale.fr

L'eau toujours plus chère

On pourrait penser que le prix de l'eau augmente en fonction des coûts réels pour Veolia. Il n'en est rien. L'augmentation est définie tous les ans par une formule mathématique, baptisée "facteur K", très à l'avantage de Veolia. Les Verts ont ainsi calculé que depuis 2002, le prix de l'eau a augmenté de 4% par an, soit deux fois plus vite que l'inflation, alors que dans le même temps, les charges de Veolia sont restées stationnaires ou ont baissé. Ainsi, en 2002, le Grand Lyon s'est félicité d'avoir obtenu une baisse exceptionnelle des prix. L'année suivante, cette baisse était rattrapée...

Des travaux "gonflables"

On a déjà abordé la question des provisions pour travaux. Mais il y a un autre problème : le Grand Lyon est-il capable d'évaluer la réalité des travaux réalisés et vérifier que leur coût correspond effectivement aux chiffres avancés par Veolia ? Pour Jean-Louis Linossier (Acer), Veolia facture les travaux "30 ou 40% trop cher". Une estimation "crédible" pour Patrick Bertrand, ancien vice-président du Grand Lyon, qui ajoute qu'à la communauté urbaine "il n'y a pas de contrôle effectif de la réalité des travaux faits".



Jean-Luc Touly, président de l'association pour un contrat mondial de l'eau (Acme) qui travaille avec Danielle Mitterrand.

Le retraité qui fait cauchemarder Veolia

Jean-Louis Linossier, président de l'association des consommateurs d'eau du Rhône (ACER), dénonce le contrat "léonin" et "pourri" dont bénéficie Veolia à Lyon. Cela explique, selon lui, que l'eau à Lyon soit une des plus chères de France, alors que la ville dispose de réserves naturelles abondantes et propres. Il réclame une baisse du prix de l'eau au robinet de 30% et souhaite que Veolia rende les "sur-profits" colossaux réalisés à Lyon depuis 1986, qu'il estime à 400 millions d'euros.

La réponse de Veolia

Extraits. Veolia n'a pas souhaité répondre aux questions de *Lyon Capitale*, mais nous a envoyé un communiqué de la FP2E, association qui rassemble les géants de l'eau en France.

- "Suite aux critiques rapportées par voie de presse, la Fédération des Entreprises de l'Eau (FP2E) réagit et tient à rappeler que les services publics de l'eau et de l'assainissement fonctionnent bien en France :
- "98% des élus français sont satisfaits du fonctionnement des services de l'eau"
 - "Le prix de l'eau en France est aujourd'hui de 1 centime d'euro pour 3 litres."
 - "Les contrats de délégation de service public sont strictement contrôlés notamment dans le cadre des lois Sapin et Barnier."
 - "Les entreprises de l'eau font des efforts d'investissement importants, soit près de 600 millions d'euros investis en 2004."